

Réforme des retraites : la FA/SPP-PATS réagit !

Contrairement aux propos que s'autorise à tenir la FNSPV, absente des rencontres ministérielles obtenues par l'Intersyndicale, dans le cadre des revendications portant sur les droits à retraite des SPP, rien n'est acquis !

Beaucoup de nos interrogations doivent trouver réponse dans les réunions techniques promises par le Ministre.

Nous nous attacherons à lever les doutes existants, notamment : « des droits à départ anticipé maintenu... sous réserve d'avoir **effectivement** occupé des fonctions **dangereuses** pendant **27 ans...** » (rapport DELEVOYE page 64).

N'oublions pas : le cadre général de la réforme des retraites devrait induire une baisse générale des pensions.

Les SPP ne seront pas les seuls travailleurs touchés par cette réforme !

S'engager à vos côtés, réussir ensemble